

EMS L'Oriel, Renens EMS Meillerie, Lausanne EMS Rozavère, Lausanne

Aspects financiers et pratiques

SOMMAIRE

Notre fondation	_ (3)
Aspects financiers	4
Aspects pratiques	8
Contacts utiles et mémentos	11

NOTRE FONDATION

Préambule

L'histoire de La Rozavère remonte à plus d'un siècle. Depuis sa création en 1887 et au fil des ans, sa mission première a évolué. Elle se dirige notamment vers un accompagnement bio-psycho-social de la personne, dispensé par des équipes interprofessionnelles.

La présente brochure a pour but de vous guider sur les aspects financiers et pratiques en vue d'un séjour dans l'un des EMS de la Fondation La Rozavère.

Si vous souhaitez une présentation plus détaillée de nos prestations et être informé de l'évolution de nos missions, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.rozavere.ch

ASPECTS FINANCIERS

La facture qui concerne la part de l'assurance maladie aux soins est adressée directement aux assureurs. Celle qui est adressée aux habitants se compose des éléments suivants :

Tarif sociohôtelier (SoHo)

Il couvre entre autres les prestations hôtelières, de l'intendance, du service technique, de l'administration ainsi que les activités organisées au sein de l'institution.

L'État a fixé ce tarif à

EMS L'Oriel CHF 157.10/jour EMS Meillerie CHF 160.40/jour EMS Rozavère CHF 156.65/jour

Tarif SoHo 157.10 Coût résiduel des soins 23.00 Charges mobilières 3.35 Entretien immobilier 5.60 Prix journalier à charge de l'habitant 189.05

Coûts des soins fixés par l'État

Coût résiduel des soins

Cette part a été fixée à CHF 23.-/jour

Charges mobilières et entretien immobilier

Charges mobilières CHF 3.35/jour

Entretien immobilier

EMS L'Oriel CHF 5.60/jour EMS Meillerie CHF 3.55/jour EMS Rozavère CHF 8.40/jour

Ces montants permettent d'améliorer et de rénover nos bâtiments ainsi que de renouveler le mobilier et les équipements.

Chambres individuelles

Un supplément est facturé en cas de logement en chambre individuelle (voir p. 6).

EMS ROZAVÈRE

Tarif SoHo156.65Coût résiduel des soins23.00Charges mobilières3.35Entretien immobilier8.40

Prix journalier à charge de l'habitant 191.40

EMS MEILLERIE

Tarif SoHo Coût résiduel des soins Charges mobilières Entretien immobilier	160.40 23.00 3.35 3.55
Prix journalier à charge de l'habitant	190.30

4

Allocation d'impotence

Le montant de l'allocation d'impotence est facturé à l'habitant si ce dernier le touche directement. En effet, conformément aux dispositions de l'État, cette allocation doit être versée à l'institution, car elle sert à couvrir les frais supplémentaires de soin.

Honoraires médicaux et frais de médicaments

Ils sont adressés directement aux assurances par les prestataires de soins. La franchise et la quote-part de l'assurance maladie sont à charge de l'habitant. Le site internet de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) vous donnera tous les renseignements complémentaires www.vd.ch.

Dépôt d'argent de poche

Afin de payer les différentes prestations non comprises dans le forfait sociohôtelier (consommations à la salle à manger, coiffeuse, pédicure, sorties...), nous vous prions de faire un dépôt mensuel «argent de poche» par virement. Un décompte est envoyé chaque mois avec la facture.

Assurance responsabilité civile

La fondation a contracté une assurance RC collective qui couvre les dommages que les habitants pourraient causer à des tiers ou à des objets/infrastructures. Une prime forfaitaire mensuelle de CHF 3.- est facturée aux personnes qui ne nous fournissent pas une copie de leur police d'assurance RC privée.

Difficultés financières

Les habitants ayant des difficultés financières pour payer la facture de la fondation peuvent obtenir des prestations complémentaires de l'AVS (PC). Les personnes qui sont au bénéfice de PC à l'entrée en EMS doivent nous en informer, afin que ces prestations soient réadaptées. Certaines prestations peuvent être couvertes par l'aide de l'État (LAPRAMS). Notre service de facturation est à votre entière disposition pour tout renseignement utile concernant les démarches à entreprendre pour l'obtention des PC ou de l'aide de l'État.

Prestations et participations non comprises dans le forfait sociohôtelier avec indication de nos prix (CHF, TTC)

Chambre individuelle (selon aménagement)	Entre 15/jour et 40/jour
Marquage du linge	Forfait à l'entrée : 120/100 pièces 1.50/pièce supplémentaire
Nettoyage chimique/Traitement spécial linge délicat	Selon facture fournisseur
Travaux de couture	Selon facture fournisseur
Débarras des meubles personnels	60/h
Transport médicalement prescrit (médecin, physio, dentiste) - l'assurance obligatoire rembourse 50 % du prix de la course, avec une participation maximum annuelle fixée à CHF 500	Selon facture fournisseur
Transport privé ou médical assuré par la fondation	Voiture: 0.65/km - Bus: 0.90/km + 30/h avec chauffeur seul ou + 50/h avec accompagnant
Transport privé ou médical assuré par un tiers (THV) avec un accompagnant de la fondation	Selon facture fournisseur + 20/h pour accompagnant
Moyens auxiliaires adaptés, personnalisés (fauteuil roulant spécial)	Selon facture fournisseur
Repas, boissons, spectacles hors de l'établissement (cinéma, cirque)	Selon facture fournisseur
Vacances des habitants	Selon facture fournisseur
Produits de toilette	Achats effectués par les proches ou selon facture fournisseur
Coiffeur, esthéticienne, pédicure, podologue	Selon facture fournisseur
Téléphone	15 pour la ligne téléphonique Communications selon facture fournisseur
Location TV (écran plat uniquement)	20/mois
Téléréseau	5/mois
Assurance RC (si pas d'assurance RC privée)	3/mois



ASPECTS PRATIQUES

Documents

La liste des documents nécessaires à la préparation de votre entrée vous sera remise en cas d'hébergement dans notre établissement. Notre service de facturation est à votre disposition pour vous aider à les remplir.

Meubles personnels

Si la chambre le permet, les meubles personnels non encombrants sont acceptés. Ils doivent faire l'objet d'un inventaire.

Valeurs

Les objets de valeur (montres, bijoux...) et l'argent doivent être remis au personnel soignant pour être déposés dans le coffre. Ils doivent obligatoirement faire l'objet d'un inventaire à l'arrivée. Une assurance doit être conclue personnellement par l'habitant, s'il possède des objets de plus de CHF 1'000.-. Si la personne souhaite porter ses bijoux, elle devra signer une décharge.

Changement d'adresse

Vous avez l'obligation de faire votre changement d'adresse au Contrôle des habitants de votre nouveau lieu de résidence.

Courrier

Vous recevez votre courrier à l'EMS. Si vous souhaitez que votre répondant le reçoive directement chez lui, vous pouvez faire le changement d'adresse à la poste. Nous pouvons également le lui renvoyer. Dans ce cas, les frais postaux seront ajoutés sur votre facture. Il peut aussi venir le chercher à la réception (gratuit).

Fumée

Il est strictement interdit de fumer dans tout l'EMS. Le seul endroit autorisé est l'espace fumeurs extérieur.

Wifi

Une connexion au wifi est offerte.

Soins médicaux

Le libre choix du médecin est garanti. Physiothérapeute, dentiste et podologue sont à disposition sur demande.

EMS Rozavère : nous avons un partenariat avec le cabinet dentaire Sourions. Le cabinet dentaire est sur place.

Afin de prévenir les problèmes liés à une mauvaise dentition (malnutrition, douleurs, insomnies...), un contrôle de dépistage (pris en charge pour les personnes au bénéfice de PC) est proposé dans les trois mois après l'entrée du résident.

Soins esthétiques et de bien-être

Prière de vous adresser à l'équipe d'accompagnement.

Fonds du 130^e

Lors du 130^e anniversaire de la fondation, il a été créé un fonds afin de venir en aide aux habitants bénéficiant de PC et ne pouvant pas s'offrir certaines prestations de loisirs ou de bien-être. Les demandes doivent être faites à la direction.

Cérémonies religieuses

Les habitants ont accès aux cérémonies et activités organisées : cultes, messes, lectures et partages bibliques...

Des aumôniers sont également à disposition des habitants pour des visites individuelles sur demande.

Télévision

La possibilité d'amener une télévision privée (écran plat uniquement) sera discutée lors de votre entrée dans l'un de nos établissements. Dans ce cas, seul le téléréseau est facturé.

Coiffeuse

Une coiffeuse est à disposition sur rendezvous. Prière de vous adresser à l'équipe d'accompagnement.

Repas

Les habitants mangent dans les diverses salles à manger. Les proches qui désirent manger avec un habitant doivent obligatoirement réserver 24 h avant.

EMS Rozavère : les proches doivent réserver au restaurant Les Escapades Gourmandes (voir ci-après).



Restauration & Traiteur

Ce restaurant, trait d'union entre La Rozavère et le quartier, propose une cuisine de qualité composée de produits locaux sélectionnés avec soin. Il accueille ses hôtes dans un style contemporain, avec bâtiment de vue sur le parc et la terrasse. Il permet de profiter de la beauté exceptionnelle du site et de développer son ancrage social dans un quartier d'habitation en plein développement. Le restaurant est ouvert au public à midi, du lundi au vendredi. Le week-end, il est ouvert uniquement pour les proches des habitants (seul le menu du jour est proposé). Le menu du jour de l'habitant ne sera bien entendu pas facturé. Par contre, s'il désire commander à la carte (du lundi au vendredi), une déduction de CHF 4.- sera faite. Toutes les boissons sont payantes.

Le restaurant peut accueillir des clients le soir sur réservation uniquement. Une table d'hôtes dans la cuisine (4 à 8 personnes) peut être réservée midi et soir sur demande. Les Escapades Gourmandes offrent également un service traiteur.

Pour tout renseignement et réservation :

Tél.: 058 211 70 50 (du lundi au vendredi) Tél.: 058 211 70 51 (le week-end pour les

proches uniquement)

Mail: lesescapadesgourmandes@rozavere.ch www.rozavere.ch

famileo

C'est un réseau social privé et familial avec une version papier (www.famileo.com). proches utilisent leur smartphone Les pour publier des photos et des messages. Les habitants ont le choix entre lire leur gazette sur leur tablette numérique et publier des nouvelles sur leur réseau familial, ou alors recevoir une version papier personnalisée et transmise au minimum tous les 15 jours par la fondation. Si vous êtes inscrit, vous pourrez avoir des nouvelles de vos proches grâce au mur familial et partager avec eux les messages et photos que vous aurez envoyés ou reçus. Pour tout renseignement et pour une ouverture de compte, merci de vous adresser à la responsable de l'animation.

Racontez votre vie à vos proches

Vous avez la possibilité de parler de votre parcours de vie en abordant les moments forts de votre existence. Vous pourrez ainsi transmettre à vos proches des souvenirs et des témoignages sous forme de film fait par un professionnel.

1 h d'entretien + installation + montage vidéo CHF 480.- (TTC)

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la responsable de l'animation.



Créée lors du 130° anniversaire de la fondation, cette association a notamment pour but de développer des activités à l'intention des habitants et de renforcer les liens de l'institution avec le monde extérieur.

Pour tout renseignement et soutien, merci de vous adresser à la responsable de l'animation.

CONTACTS UTILES ET MÉMENTOS

Contacts utiles

(Horaire central téléphonique : de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30)

Lorenzo Picariello, directeur général	058 211 70 02	lorenzo.picariello@rozavere.ch
Réception	058 211 70 00	reception@rozavere.ch
Administration/Facturation	058 211 70 60	facturation@rozavere.ch
Responsable animation	058 211 70 94	
Directeur accompagnement	058 211 70 03	
Infirmier-chef R1	058 211 71 01	
Infirmier-chef R2	058 211 72 11	
Infirmier-chef L'Oriel	058 211 76 43	
Infirmier-chef Meillerie	058 211 77 48	

Mémentos

Ils donnent diverses informations concernant le financement des séjours en EMS et les numéros suivants sont disponibles à notre réception ou sur le site de l'État de Vaud (www.vd.ch). Certains numéros ne sont plus disponibles.

Mémento no 1	L'EMS quand on ne peut plus rester chez soi
Mémento no 2	J'entre en EMS, comment payer? + annexe
Mémento no 3	J'entre en EMS, comment pourra vivre mon conjoint à domicile ?
Mémento no 4	J'entre en EMS, est-ce qu'on va me prendre toute ma fortune?
Mémento no 5	J'entre en EMS, quelles sont les conséquences d'une donation à mes enfants ?
Mémento no 6	J'entre en EMS, 10 questions, 10 réponses
Mémento no 7	La facture de l'EMS
Mémento no 12	Je suis répondant d'une personne hébergée en EMS ou en home non médicalisé



La Rozavère

EMS L'Oriel • Renens

Rue du Simplon 8 1020 Renens 058 211 76 00 EMS Meillerie • Lausanne

Ch. de Meillerie 6 1006 Lausanne 058 211 77 00



EMS Rozavère • Lausanne

Fondation La Rozavère

Chemin de Rovéréaz 23

Case postale 91

1000 Lausanne 10

Tél. +41 58 211 70 00

www.rozavere.ch



